



LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est une espèce invasive au même titre que les frelons asiatiques, les écrevisses de Louisiane pour ce qui est de la faune, la jussie ou la Renouée du Japon pour ce qui est de la flore, toutes ces espèces ayant été introduites volontairement ou accidentellement sous nos climats.

Son éradication n'est pas réaliste mais une action combinée des particuliers et des pouvoirs publics sera nécessaire pour contenir son expansion.

Le moustique naît et va vivre dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance, ce que l'on appelle communément les gîtes larvaires. La femelle pond en effet ses œufs dans des eaux stagnantes (de quelques millimètres d'épaisseur au moins), et la larve s'y développe.

Ces eaux stagnantes sont déconnectées de leur écosystème : résidu d'eau dans des objets laissés en extérieur (pneus, bâches, jouets), soucoupes des pots de fleurs, fonds d'arrosoirs, de nombreux gîtes leur sont ainsi offerts pour se reproduire.

L'action de prévention et de lutte la plus efficace consiste à **supprimer tous les possibles gîtes larvaires dans les alentours**.

⇒ L'Agence Régionale de la Santé vous guide : [Téléchargez la check liste anti-moustique](#)

Sachez qu'un œuf de moustique tigre résiste à la sécheresse et reprendra son développement quand les conditions seront à nouveau réunies. Dans les bonnes conditions, son développement ne prendra que quelques jours pour atteindre l'âge adulte. Pour cette raison, une fois vidés, les réservoirs devraient être grattés pour décoller tous les œufs qui subsisteraient. Un adulte vivant quelques semaines, les effets de votre action ne seront pas immédiats.

Les actions de la commune pour la lutte contre le moustique tigre ont été les suivantes :

- Organisation d'une réunion d'information grand public, animée par ECOCENE (mars 2021)
- Organisation d'une formation à destination des élus et des agents de l'ex-canton de Navarrenx (2022)
- Communication et sensibilisation grand public (à partir de 2021)

Mise à jour février 2025